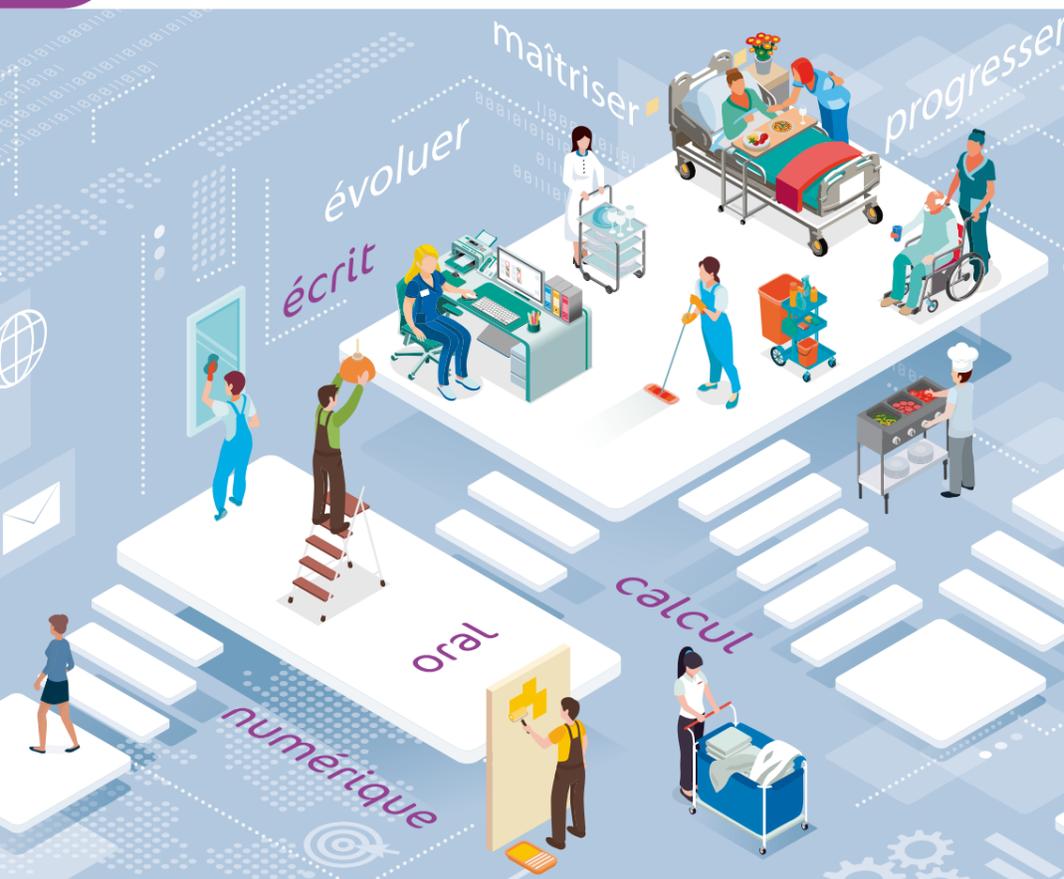


# COMPÉTENCES CLÉS EN SITUATION PROFESSIONNELLE



## ➤ Développer ses compétences clés c'est vous permettre :



- **d'être plus à l'aise dans votre travail mais également dans votre vie personnelle,**
- **d'être plus opérationnel dans votre travail,**
- **d'être plus autonome dans l'exercice de vos fonctions,**
- **d'acquérir les pré-requis nécessaires pour pouvoir évoluer.**

## Le dispositif compétences clés, c'est vous permettre de progresser sur différents sujets :

S'exprimer avec plus de facilité, choisir vite le bon vocabulaire.  
Savoir adapter votre manière de vous adresser aux patients, à leur entourage ou à vos collègues.  
Être plus à l'aise dans les transmissions des informations à l'oral.

Être capable de faire des calculs de base, tels des pourcentages, des règles de trois, des conversions.

Lire plus rapidement, comprendre plus facilement les différents formulaires, les consignes écrites.  
Être plus à l'aise dans la rédaction au quotidien.

Progresser dans votre organisation. Bien comprendre les plannings et mieux gérer votre temps.  
Vous repérer plus facilement dans l'établissement.

Utiliser un ordinateur à votre travail, avec plus d'aisance, comme par exemple consulter des plannings et autres documents qui vous sont utiles.  
Utiliser facilement des logiciels et envoyer des e-mails.

Être plus sûr de vous dans la prise d'initiatives, savoir dans quel cadre et quelles règles vous devez appliquer. De même, bien connaître les codes de sécurité pour vous, vos patients et/ou vos collègues.

**Pour bénéficier de ce dispositif, parlez-en à votre cadre ou au responsable de formation de votre établissement**